

Les conséquences du devoir de vigilance et de la nouvelle directive européenne sur la gestion des achats et des chaînes d'approvisionnement

Synthèse France

Contenu

1 Enjeux de l'étude

2 Résultats de l'étude

- Priorités des entreprises et état des lieux
- Connaissance de la législation
- Actions de mise en conformité
- Impacts anticipés
- Solutions envisagées

3 Recommandations



1. Enjeux de l'étude

Analyse Inverto basée sur un sondage holistique menée auprès de 681 participants issus d'entreprises comptant plus de 500 employés



Etude

- Les résultats présentés sont issus des données collectées par Verian
- Sondage internet de 21 questions réalisé du 10/11/2023 au 03/12/2023



Echantillon

- Echantillon composé d'un large panel de fonctions décisionnaires en entreprises de plus de 500 salariés
- **681 répondants** dont 351 en France et 330 en Allemagne répartis en 3 secteurs:
- **Industrie – 206:**
Automobile, BTP, Ingénierie, Pharmaceutique, Défense et Aérospatiale, Energie et Matériaux
- **Commerce - 227:**
Grande distribution, Biens de consommation, Hôtellerie, Transports, Luxe, High-Tech
- **Services - 248:**
Santé, Prestations intellectuelles, Banques, Assurances



Recueil et traitement des données

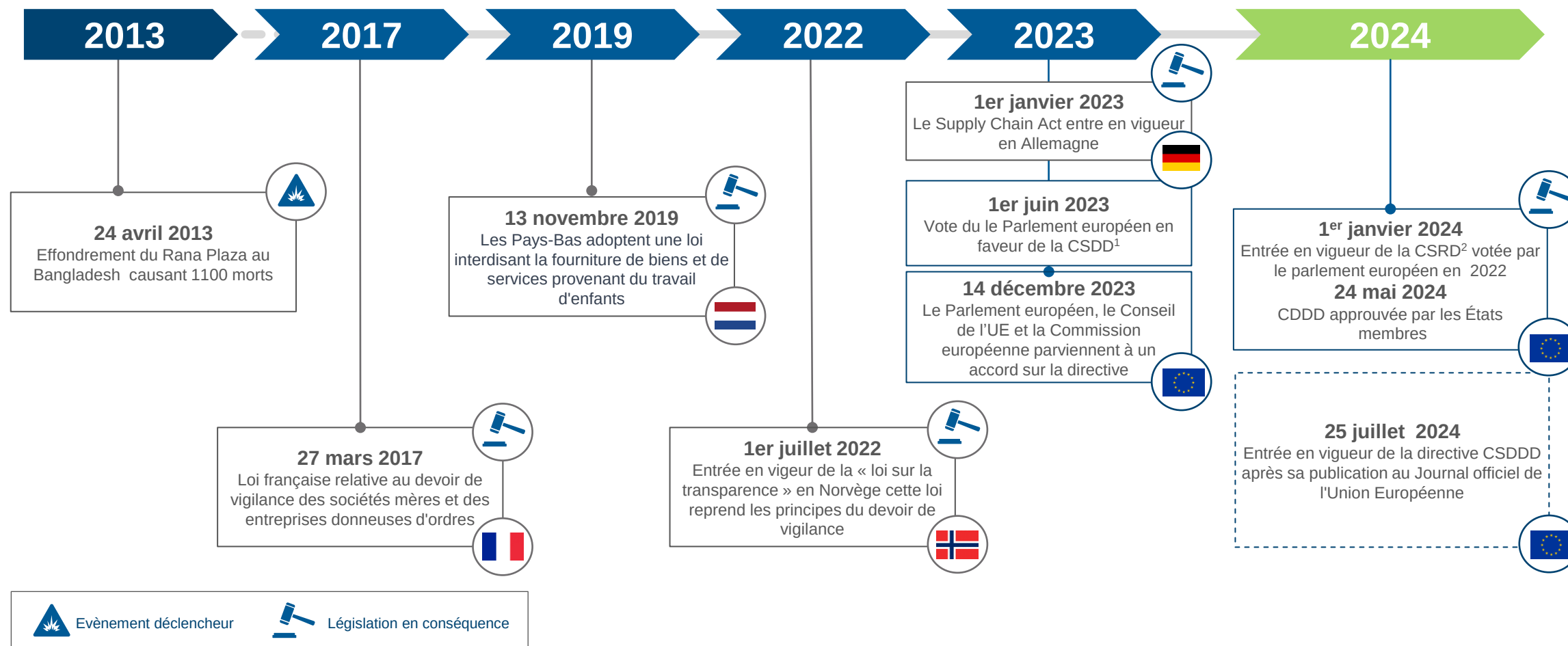
- Le traitement des données réalisé par Inverto Paris
- Les données ont été traitées en 4 catégories:
 - Tous répondants France
 - Tous répondants Allemagne
 - **Fonctions achats et supply:**
 - Directeurs achats
 - Directeurs logistique
 - Autres fonctions achats
 - Membre du comité exécutif (**C-Levels**):
 - CEO
 - CFO
 - COO

Le devoir de vigilance, une réponse aux enjeux des droits de l'homme et de la durabilité

- Le **devoir de vigilance** correspond à l'**obligation des entreprises de surveiller leurs impacts négatifs sur les droits humains et sur l'environnement**
- La directive **européenne sur le devoir de vigilance** (*CSDDD Corporate Sustainability Due Dilligence Duty*) vient compléter celle sur le reporting extra-financier (*CSRD Corporate Sustainability Reporting Duty*) mise en place en 2024
- **La directive entre en vigueur le 25 juillet 2024** après sa publication au Journal Officiel de l'Union européenne. Les États membres disposeront de deux ans pour transposer la directive dans leur droit national et communiquer les textes pertinents à la Commission. Un an plus tard, les règles commenceront à s'appliquer aux entreprises, avec une mise en œuvre progressive entre 3 et 5 ans après l'entrée en vigueur, c'est-à-dire de juillet 2027 à juillet 2029.

1. Enjeux de l'étude

La directive européenne sur le devoir de vigilance des entreprises est le fruit de plus de 10 ans de réflexion



1. CSRD: Corporate Sustainability Reporting Directive ou Directive sur les rapports de développement durable des entreprises

2. CSDD: Corporate Sustainability Due Diligence Directive ou Directive sur le devoir de vigilance des entreprises

1. Enjeux de l'étude

CSRD et CSDDD les deux directives européennes pour la sensibilisation des entreprises aux enjeux de responsabilité sociétale

	 CSRD: Obligation de transparence³	 CSDDD: Obligation de vigilance (Statut juillet 2024)⁴
Dates clés	La CSRD établit l'obligations d'un reporting extra-financier pour encourager le développement durable des entreprises	La directive établit la responsabilité juridique d'une entreprise vis-à-vis de ses fournisseurs directs, ce qui implique l'identification, la prévention et l'atténuation des impacts sociaux et environnementaux.
Entreprises cibles	Entrée en vigueur: 01/01/2024 Votée en 2022 Entreprises concernées dès le 01/01/2024: > 500 salariés ; CA > 40 m€ et 20 m€ total de bilan Entreprises concernées dès le 01/01/2025: > 250 salariés ; CA > 40 m€ et 20 m€ total de bilan Entreprises concernées dès le 01/01/2026: Les PME cotées en bourse sauf micro-entreprises	Entrée en vigueur : 27/07/2026 - après un délai de 2 ans pour transposer la directive en droit national. Les entreprises du champ d'application seront tenues de se conformer à la directive dans un délai échelonné entre juillet 2027 et juillet 2029. - Trois ans après l'entrée en vigueur : Entreprises de l'UE et sociétés mères > 5 000 employés ; chiffre d'affaires (global ou généré dans l'UE) > 1,5 milliard d'euros - Quatre ans après l'entrée en vigueur : Entreprises de l'UE et sociétés mères > 3 000 salariés ; chiffre d'affaires (global ou réalisé dans l'UE) > 900 millions d'euros - Cinq ans après l'entrée en vigueur : Entreprises de l'UE et sociétés mères employant plus de 1 000 personnes ; chiffre d'affaires (global ou généré dans l'UE) > 450 millions d'euros - Sociétés de franchise basées dans l'UE avec un chiffre d'affaires > 80 millions d'euros si au moins 22,5 millions d'euros sont générés par les redevances de licence (pour les sociétés de franchise non européennes, les seuils se réfèrent au chiffre d'affaires généré dans l'UE).
Périmètre	<u>Les entreprises devront:</u> Fournir des informations détaillées sur leurs impacts environnementaux, sociaux et de gouvernance Publier des rapports sur les risques et les opportunités liés à ces aspects Adopter d'un format de reporting électronique standardisé	<u>Les entreprises devront:</u> Identifier et gérer les impacts sur les droits humains et l'environnement incluant la prévention, l'atténuation des risques potentiels et la correction des impacts existants, Etablir des procédures de réclamation, le suivi de l'efficacité des mesures, et une communication transparente

3. Source: [Entreprendre.service.public.fr](https://entreprendre.service.public.fr)

4. Source: Reuters

1. Enjeux de l'étude

La directive impose aux entreprises la mise en place d'actions preventives et correctives pour éviter d'éventuelles sanctions

Actions attendues des entreprises pour respecter leur devoir de vigilance¹

- **Intégrer** le devoir de vigilance dans les politiques de l'entreprise
- **Recenser** les incidences négatives réelles ou potentielles de leurs propres activités et celles de leurs filiales sur les droits de l'homme et l'environnement
- **Prévenir** ou atténuer les incidences potentielles et stopper les incidences réelles (ou les réduire au minimum) avec des plans d'actions adaptés aux activités de l'entreprise, des modifications contractuelles, des ajustements de projets, d'investissements ou de gestion
- **Etablir** et maintenir une procédure de réclamation et d'alertes internes
- **Contrôler** en continue l'efficacité de la politique et des mesures de vigilance
- **Communiquer** publiquement sur le devoir de vigilance

Mesures de surveillance et sanctions prévues par la CSDDD²

Chaque État est tenu de mettre en place une autorité nationale de surveillance pour contrôler et enquêter sur la conformité des entreprises aux règlements, et pour sanctionner les entreprises.



Inspections et enquêtes



Les entreprises seront désormais tenues responsables des dommages liés aux manquements à la CSDDD



Amendes pouvant aller jusqu'à 5 % du chiffre d'affaires net global de l'entreprise



1. Source: Direction des Affaires juridiques (liste exhaustive au 1er Jan 2024)

2. Source: Communiqué de presse, parlement européen

1. Enjeux de l'étude

La directive européenne CSDDD englobera et élargira le périmètre de la loi française de 2017

Loi sur le devoir de vigilance en France

Critères

1. Les sociétés établies en France:
 - **Effectif** > à 5000 salariés
2. Les sociétés étrangères en France:
 - **Effectif** > à 10 000 salaries

Périmètre

« Identifier, évaluer, atténuer, alerter et suivre les risques au sein des:

- Filiales
- Sous-traitants
- Fournisseurs

CSDDD

Nouvelle réglementation (mise en œuvre progressive de juillet 2027 à 2029)

- Trois ans après l'entrée en vigueur : entreprises de l'UE et sociétés mères > 5 000 employés ; chiffre d'affaires (global ou généré dans l'UE) > 1,5 milliard d'euros
- Quatre ans après l'entrée en vigueur : entreprises de l'UE et sociétés mères > 3 000 employés ; chiffre d'affaires (global ou généré dans l'UE) > 900 millions d'euros
- Cinq ans après l'entrée en vigueur (à partir de juillet 2029) :
 - Entreprises de l'UE et entreprises de pays tiers opérant dans l'Union européenne : > 1 000 employés ; chiffre d'affaires > 450 millions d'euros
 - Entreprises franchisées basées dans l'UE ; chiffre d'affaires > 80 millions d'euros si au moins 22,5 millions d'euros générés par les redevances de licence

Remarque : Exclusion temporaire du secteur financier du champ d'application de la directive

Nouveaux paramètres : la chaîne d'activité

« Identifier, évaluer, prévenir, atténuer, mettre fin et remédier à l'impact négatif de leurs activités sur les personnes et sur la planète, ainsi que celui de leurs partenaires, notamment en termes de:

- Production
- Approvisionnement
- Transport
- Stockage
- Conception
- Distribution

La chaîne d'activités comprend les activités de l'amont et certaines parties de la chaîne de valeur aval. Dans la chaîne de valeur aval, le transport, le stockage et la distribution ne sont pris en compte que dans le cadre des relations commerciales directes, tandis que l'élimination des produits est totalement exemptée des audits.

1. Enjeux de l'étude

Les entreprises sont réceptives à une réglementation plus exigeante, malgré des difficultés liées au manque de transparence et de compréhension



Les entreprises françaises priorisent la performance financière des achats (Priorité 1) encore bien avant les aspects RSE (Priorité 8)

Cela s'explique par les crises successives Covid, guerre en Ukraine, et autres crises géopolitiques et économiques qui ont impacté les prix et les capacités d'approvisionnements. C'est d'ailleurs ce qui ressort de l'étude, les principaux défis des entreprises sur les 3 dernières années ont été la résolution de pénuries de main d'œuvre (56%), de matières premières (51%), et de sources d'approvisionnement (40%).



35% des C-levels expriment un très bon niveau de compréhension de la loi de 2017 sur le devoir de vigilance et de la directive européenne (CSDD), seuls 12% des responsables Achats et Supply Chain partagent cet avis

C'est ce que nous constatons chez nos clients où les principes de la directive peinent à se traduire dans des initiatives planifiées et structurées. Les fonctions Achats et Supply Chain sont dans l'attente d'impulsions concrètes au sein de leur entreprise. Si des premières actions ont été mises en place, près d'un 1 employé sur 5 n'a pas connaissance de l'état d'avancement de ces actions. Aujourd'hui, trop peu d'entreprises ont réalisé une matrice de double matérialité, clé de l'appropriation des concepts de la loi.



C'est la réglementation qui pousse les entreprises à agir (Motivation 1) avant même le devoir de responsabilité RSE (Motivation 2) ou la perception des consommateurs (Motivation 3)

Les actions mises en place sont notamment, le suivi de KPIs, le développement de politiques de conformité, et l'instauration de critères de sélection des fournisseurs. Néanmoins, pour 28% des responsables des fonctions Achats et Supply Chain, ces actions se heurtent à un manque de transparence de leur chaîne d'approvisionnement, expliquant le besoin d'accompagnement externe pour construire une stratégie de mise en œuvre tant sur les aspects métiers que sur les aspects de gestion des données.



A long terme, 70% des entreprises s'attendent à des répercussions économiques positives; le reste du panel, en particulier les entreprises industrielles craignent une perte de compétitivité

Cela s'explique par l'importance des coûts d'achats, par le poids des achats dans leur chiffre d'affaires, et par la pression de la nouvelle directive sur les fournisseurs qui devront financer cette transition. Les entreprises sont néanmoins réalistes sur la nécessité d'investir à court terme pour réussir cette transformation.



La montée en compétences est la première attente des entreprises : par de la formation, des recrutements et de l'expertise externe

Seuls 25% témoignent d'un besoin d'outils de monitoring alors même que ces derniers sont clés dans ces transformations. Les responsables des fonctions Achats et Supply Chain peuvent agir en amont et activement déployer un suivi des données fournisseurs pour garantir leur aptitude à répondre aux critères de la CSDD.

Contenu

1 Enjeux de l'étude

2 **Résultats de l'étude**

- Priorités des entreprises et état des lieux
- Connaissance de la législation
- Actions de mise en conformité
- Impacts anticipés
- Solutions envisagées

3 Recommandations

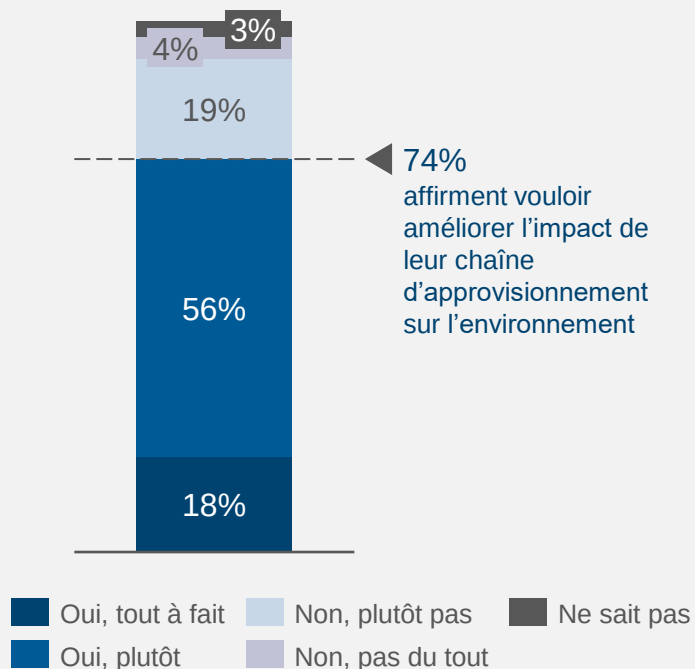
Contenu

- 1 Enjeux de l'étude
- 2 Résultats de l'étude**
 - **Priorités des entreprises et état des lieux**
 - Connaissance de la législation
 - Actions de mise en conformité
 - Impacts anticipés
 - Solutions envisagées
- 3 Recommandations

Alors que 74 % des entreprises affirment vouloir améliorer l'impact de leur chaîne d'approvisionnement, seul 23 % l'incluent dans leur 3 principales priorités

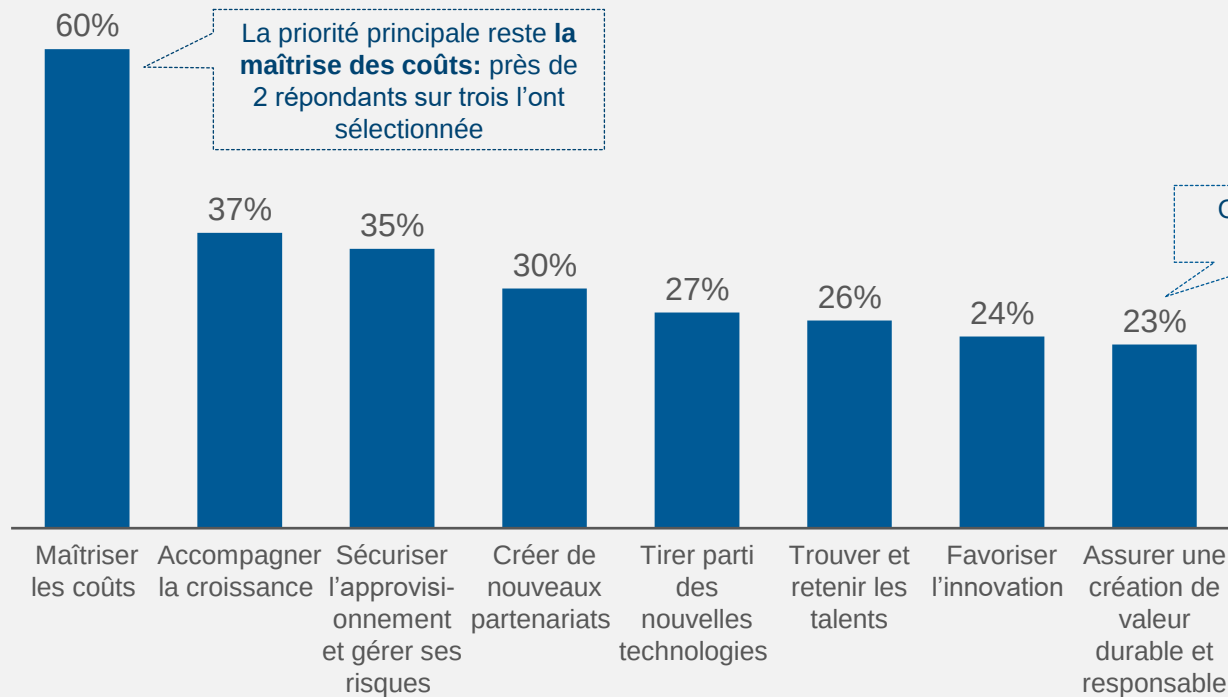
Sensibilité au sujet

Avez-vous le sentiment que l'amélioration de votre chaîne d'approvisionnement et de son impact sur l'environnement et la société est une priorité ?



Classement des priorités

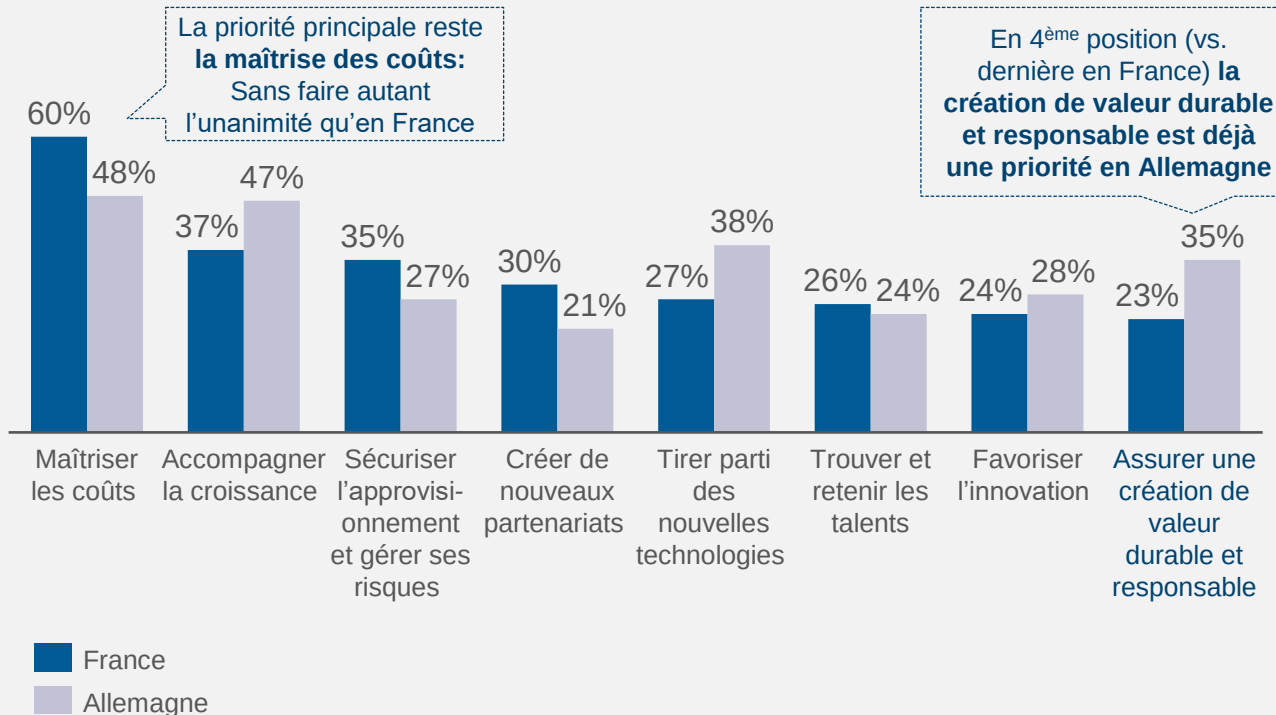
Quelles sont les trois principales priorités auxquelles votre entreprise fait face en matière d'achats ? (3 choix max)



Les entreprises allemandes font de la création de valeur durable leur 4^{ème} priorité en matière d'achats et affichent une bonne connaissance du sujet

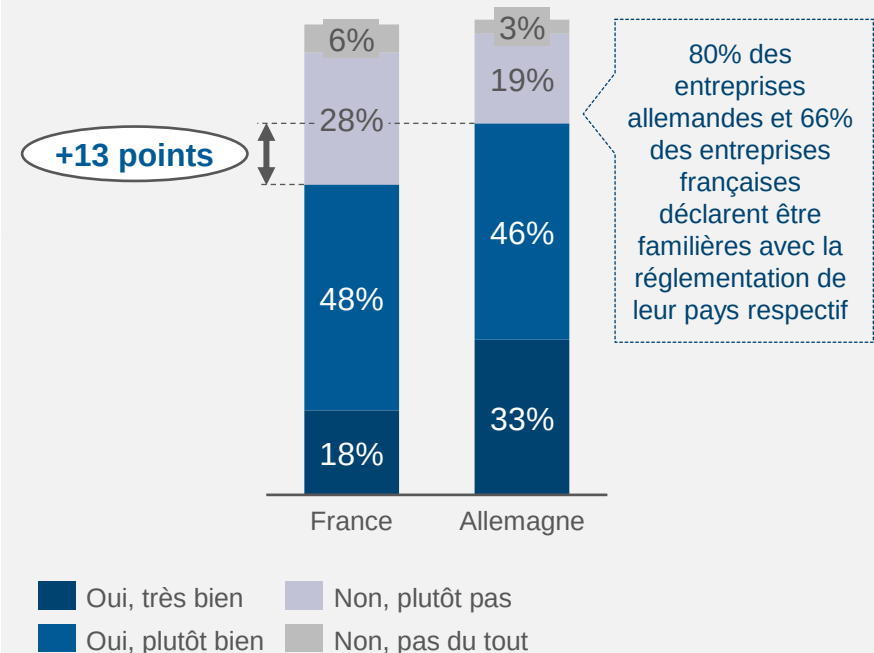
Classement des priorités (France vs. Allemagne)

Quelles sont les trois principales priorités auxquelles votre entreprise fait face en matière d'achats ? (3 choix max)



Connaissance de la réglementation nationale

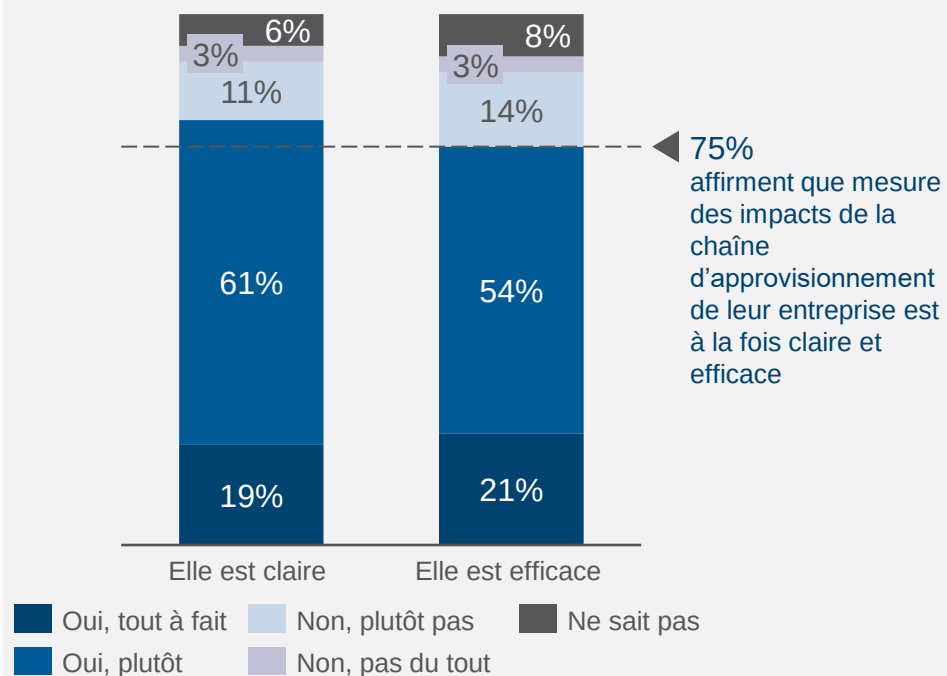
A votre niveau, connaissez-vous bien la législation nationale déjà en vigueur sur le devoir de vigilance ?



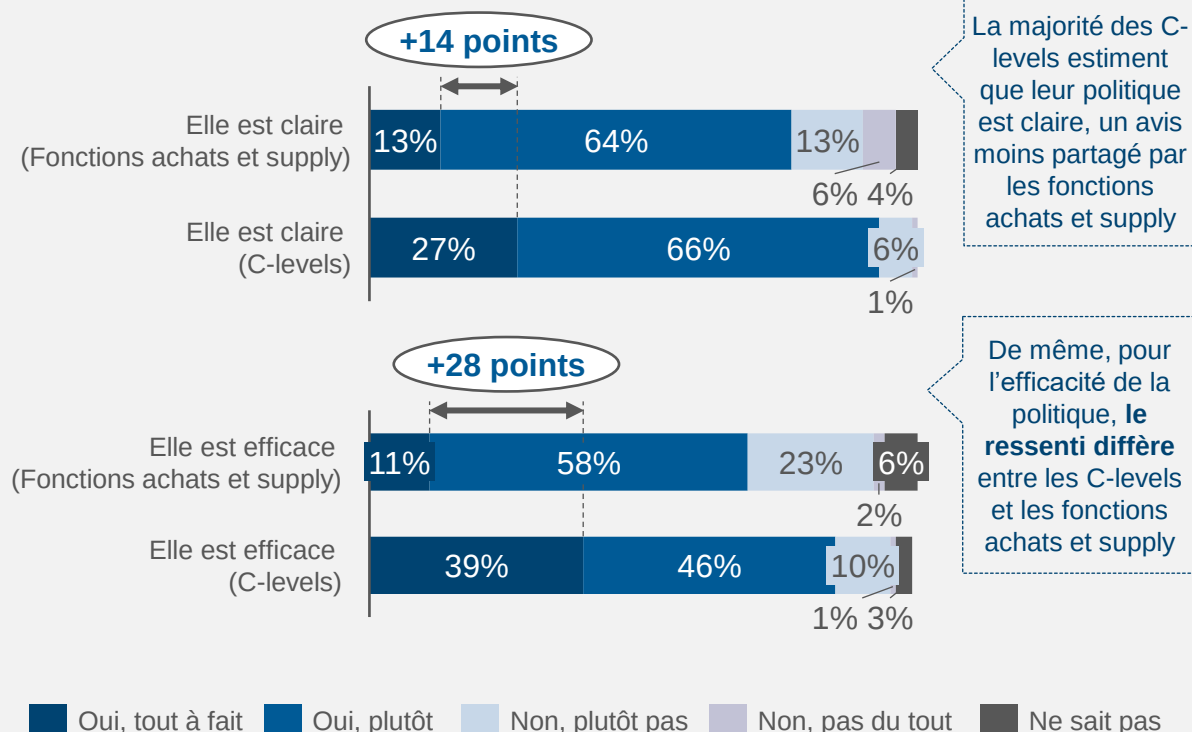
30% des C-levels ont un avis très positif sur leur politique de gestion et mesure des impacts de leur supply chain, contre 12% des responsables achats

Perception de la politique interne de gestion et de mesure des impacts de la chaîne d'approvisionnement

Que pensez-vous de la politique de gestion et de mesure des impacts de la chaîne d'approvisionnement de votre entreprise ?



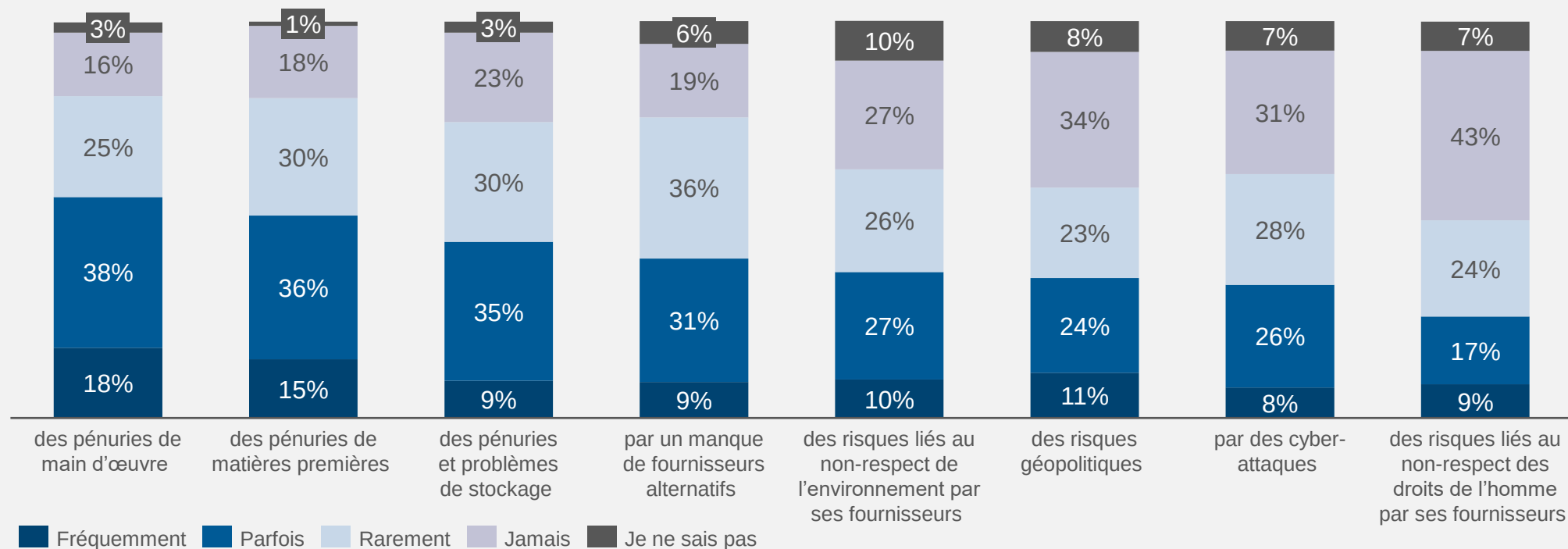
Focus: Fonction dans l'entreprise



Depuis 3 ans, les chaînes d'approvisionnement ont été principalement fragilisées par des pénuries de main d'œuvre et de matières premières

Principales faiblesse des chaînes d'approvisionnement

Au cours des 3 dernières années, votre chaîne d'approvisionnement a-t-elle été affectée par les risques et défis suivants:



Contenu

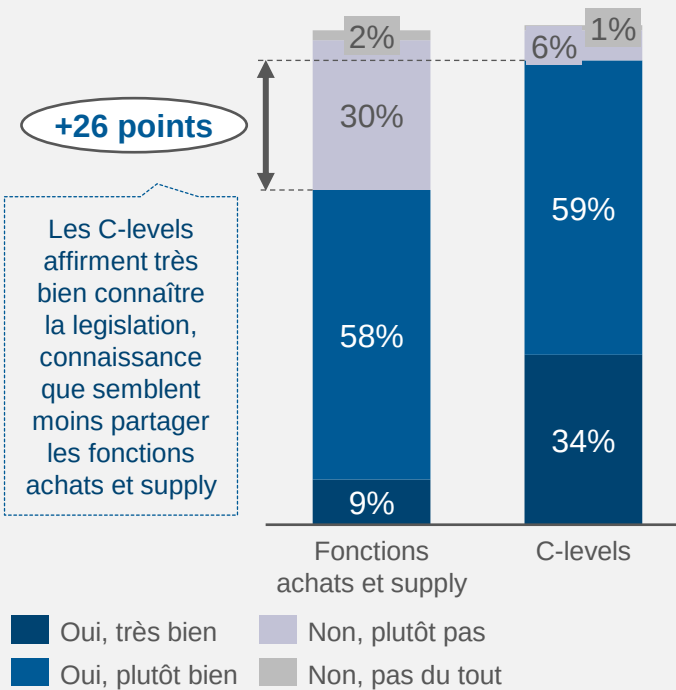
- 1 Enjeux de l'étude
- 2 **Résultats de l'étude**
 - Priorités des entreprises et état des lieux
 - **Connaissance de la législation**
 - Actions de mise en conformité
 - Impacts anticipés
 - Solutions envisagées
- 3 Recommandations



La bonne connaissance de la législation affichée par les C-levels du panel n'est pas partagée par les responsables des fonctions achats et supply

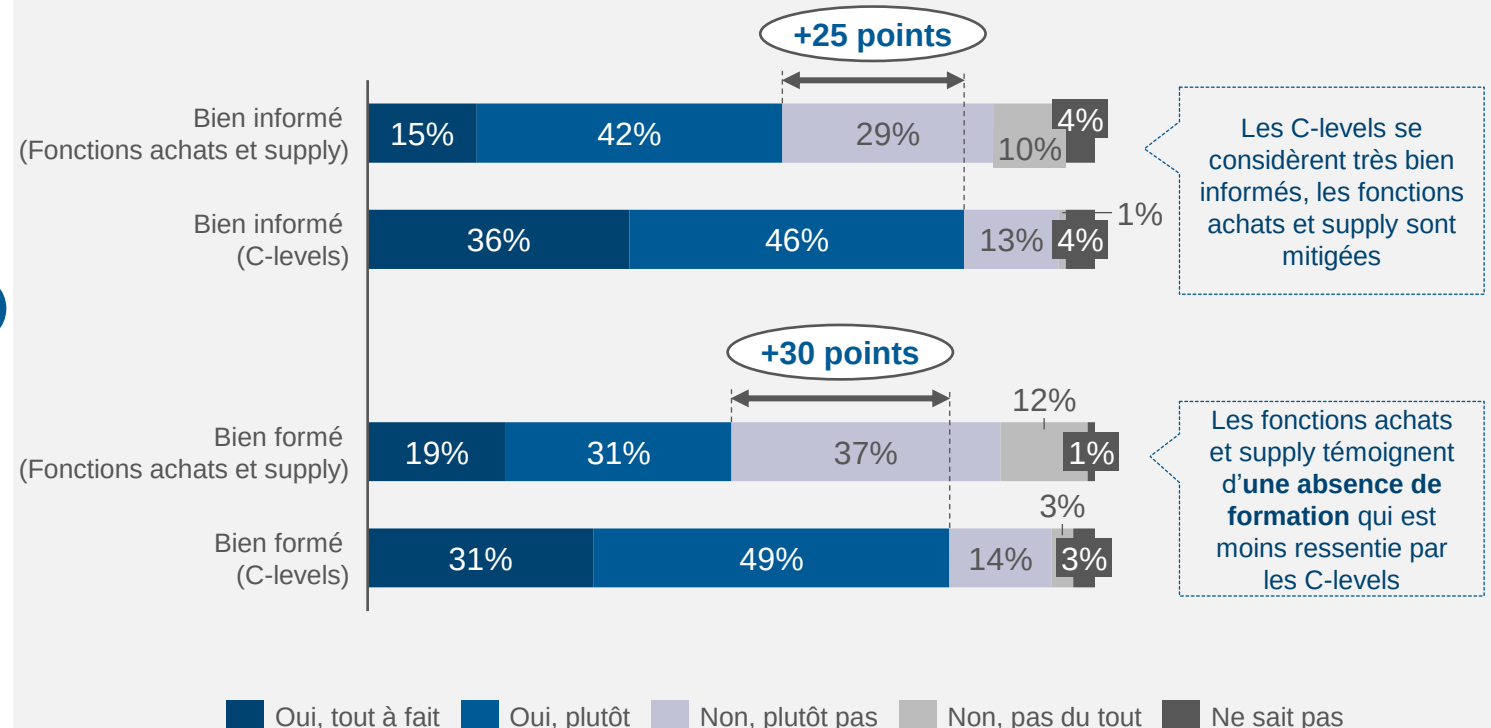
Connaissance de la législation en vigueur

A votre niveau, connaissez-vous bien la législation nationale déjà en vigueur sur le devoir de vigilance ?



Niveau d'information sur les évolutions de la réglementation

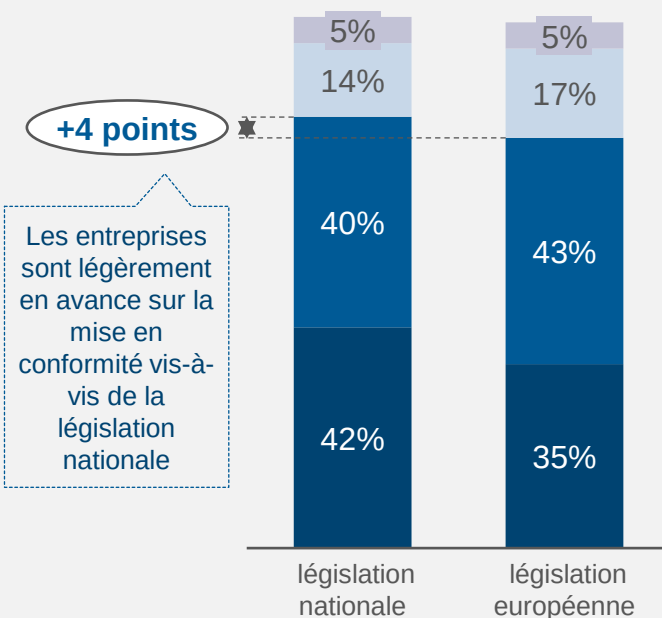
A propos de ces changements et évolutions de réglementation liés au devoir de vigilance, diriez-vous que vous vous sentez:



En 2024, 20% d'entreprises n'ont pas encore entamé d'actions pour s'adapter à la législation de 2017

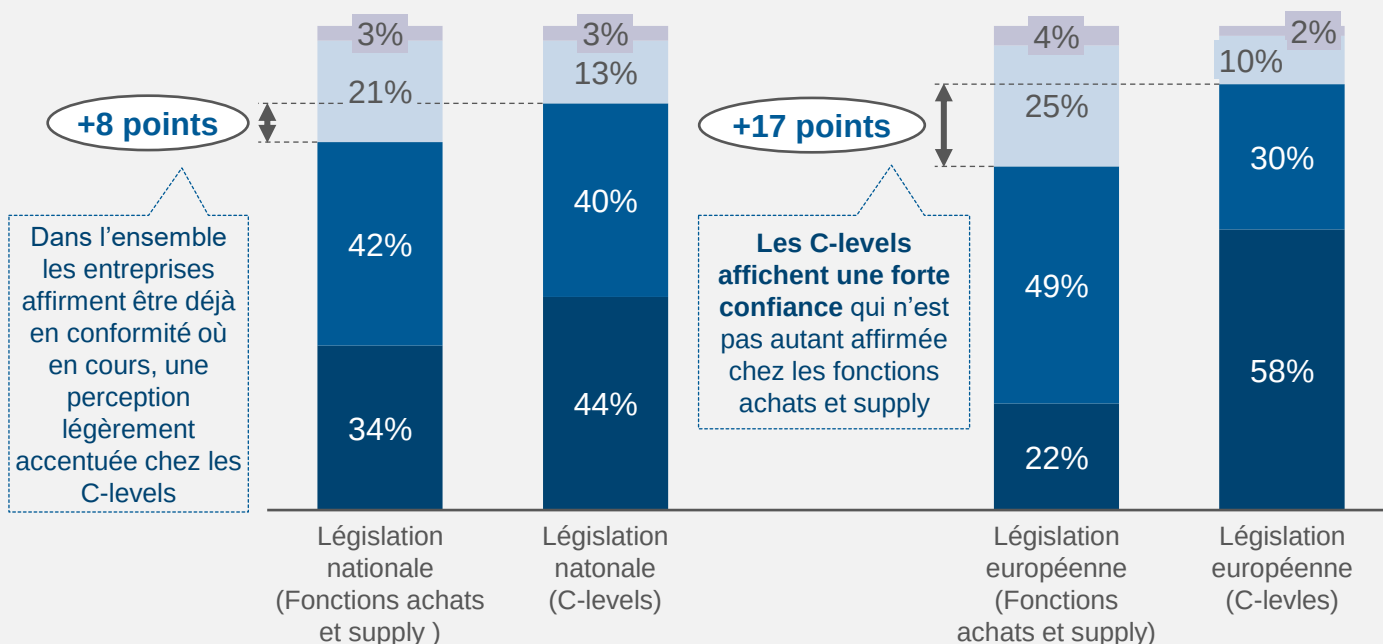
Perception de la préparation de l'entreprise aux réglementations

En matière d'adaptation de la chaîne d'approvisionnement au devoir de vigilance, quelle situation se rapproche de celle de votre entreprise ?



Perception de la préparation selon le poste

En matière d'adaptation de la chaîne d'approvisionnement au devoir de vigilance, quelle situation se rapproche de celle de votre entreprise ?



■ ... est déjà en conformité ■ ... actions en cours ■ ... réflexion en cours ■ ... n'a pas entamé de démarche

Les entreprises estiment disposer des outils nécessaires pour se conformer à la réglementation: les C-levels sont les plus confiants sur le sujet

Evaluation des ressources internes pour la mise en conformité

Votre entreprise dispose-t-elle des ressources nécessaires pour assurer le respect des nouvelles réglementations de l'UE?



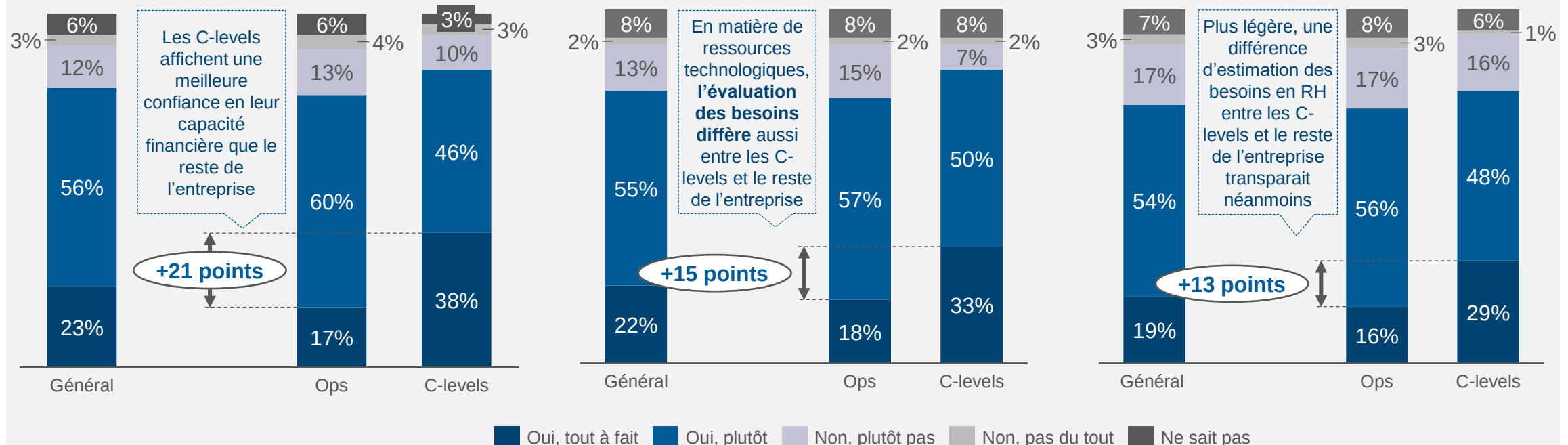
En terme de ressources financières:



En terme de ressources technologiques:



En terme de ressources humaines:



Ops: Autres employés de l'entreprises

Contenu

1 Enjeux de l'étude

2 Résultats de l'étude

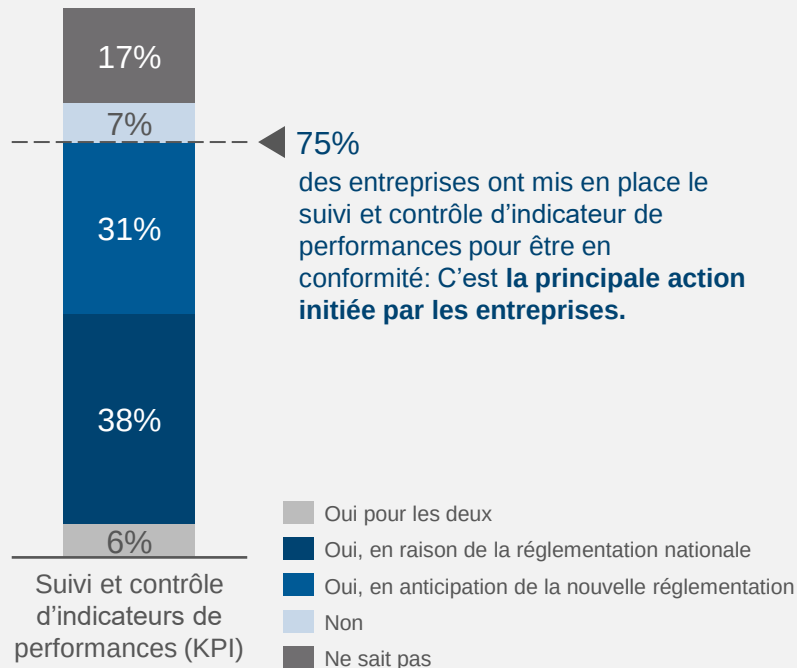
- Priorités des entreprises et état des lieux
- Connaissance de la législation
- **Actions de mise en conformité**
- Impacts anticipés
- Solutions envisagées

3 Recommandations

Le respect de l'obligation légale et le suivi des enjeux RSE sont les principales sources de motivation de mise en conformité des entreprises

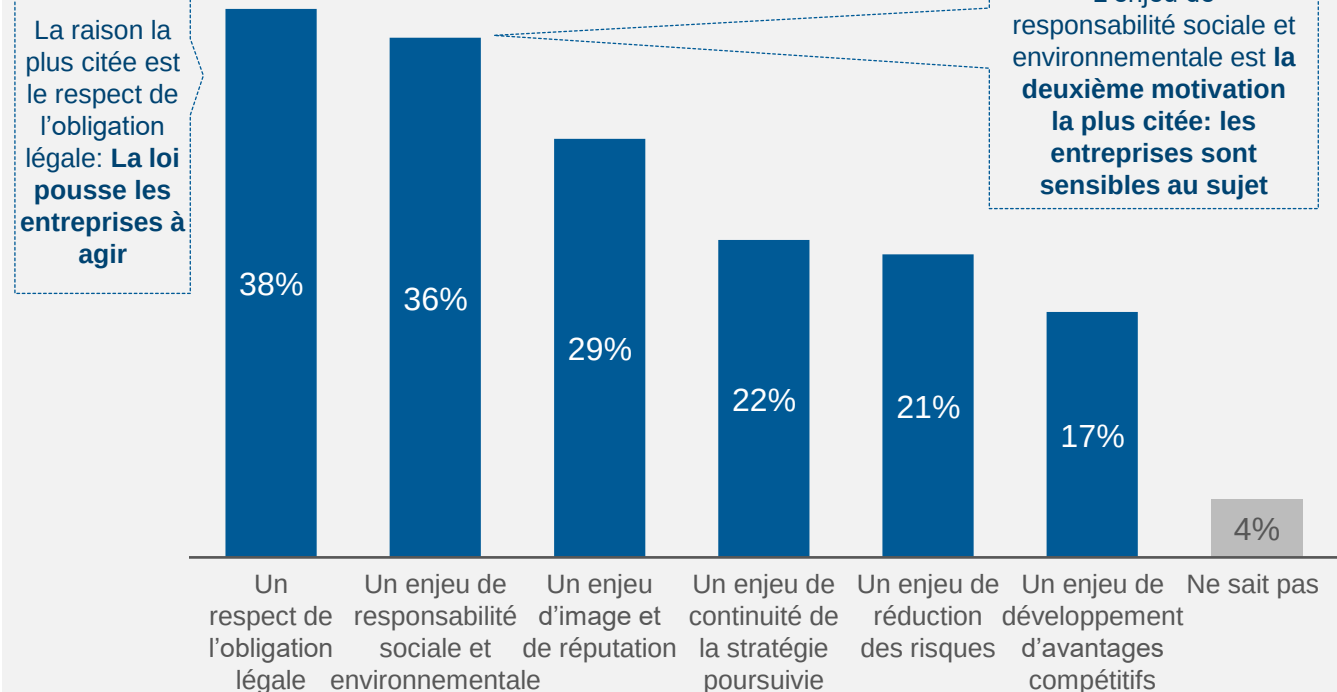
Exemple d'action mise en place

Entreprises du panel ayant mis en place au moins une action pour se mettre en conformité au niveau national ou européen



Raisons de mise en place des mesures

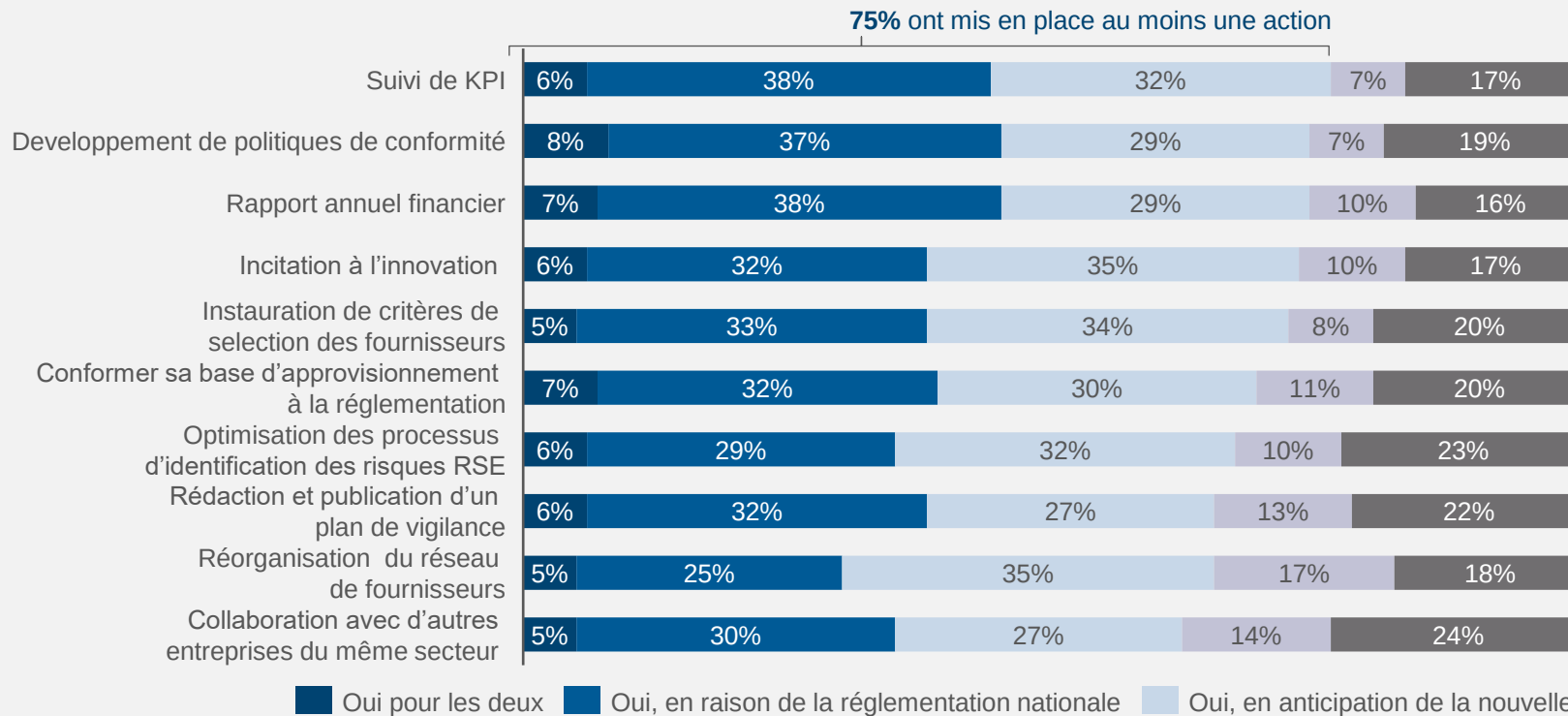
Pour quelle(s) raison(s) votre entreprise a-t-elle mis / met-elle en place ces actions, quelles en sont les motivations ? (2 choix max)



Les entreprises entament des mesures pour se mettre en conformité mais ces initiatives souffrent d'un manque de visibilité interne

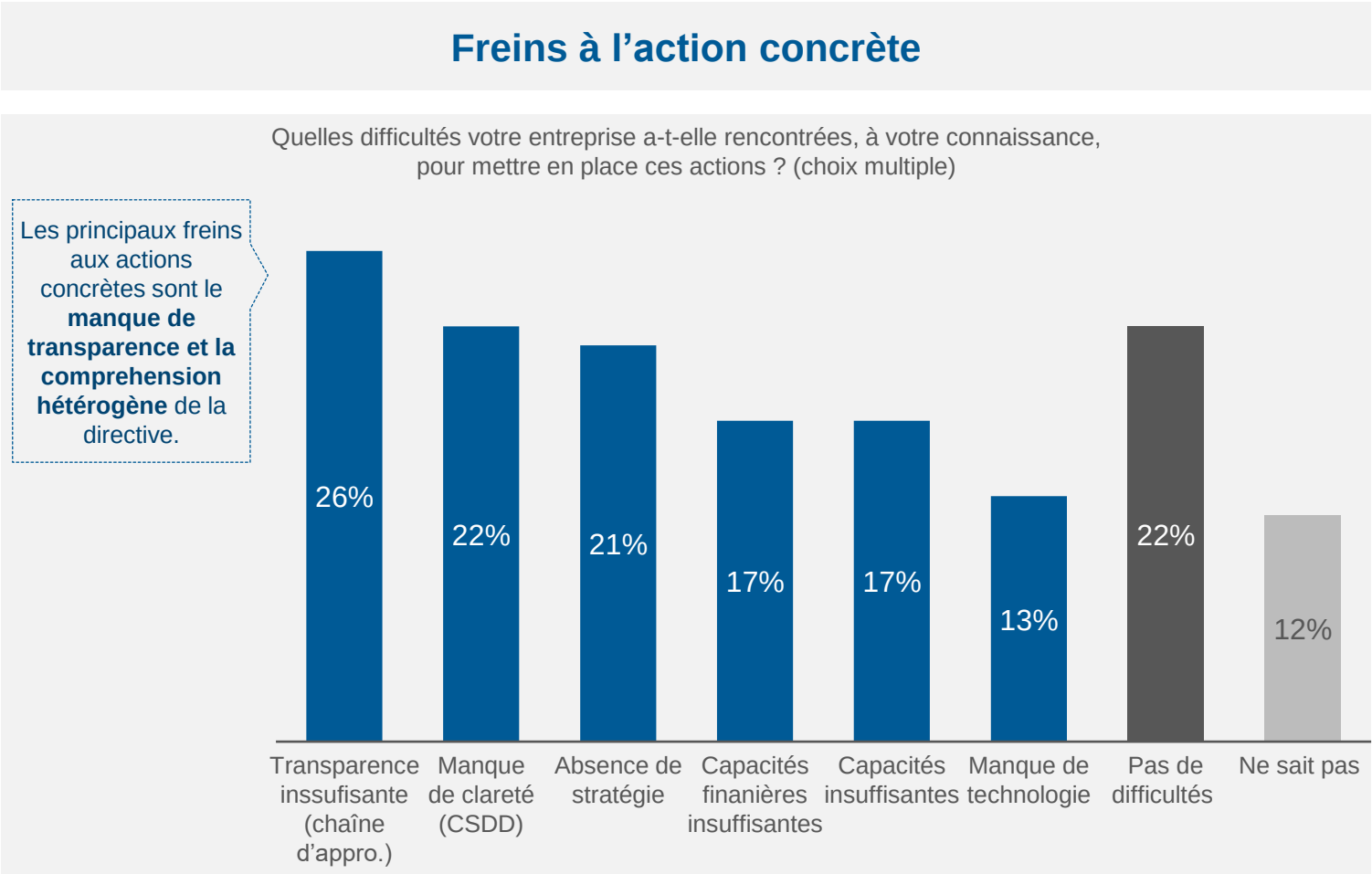
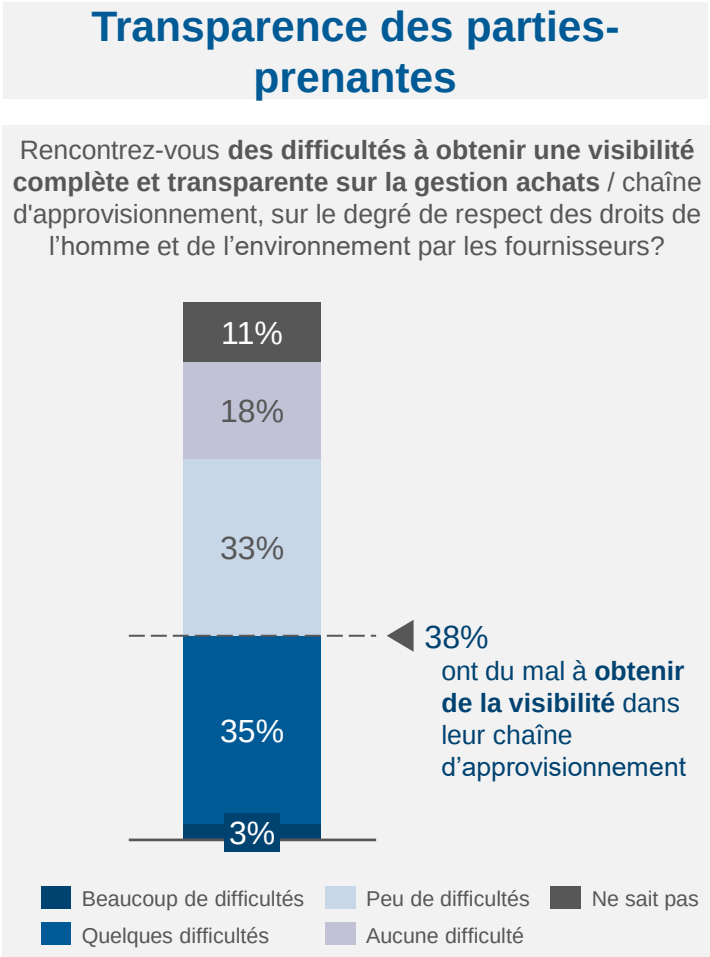
Actions de mise en conformité

Parmi les mesures suivantes, quelles sont celles que votre entreprise a envisagées ou déjà prises pour se mettre en conformité au niveau national ou européen ?



La part des répondants qui ne savent pas si les actions suivantes ont été mise en place témoigne **d'un manque de visibilité et de communication en interne**

Le manque de transparence sur la chaîne d'approvisionnement freine les entreprises dans leur démarche de mise en conformité





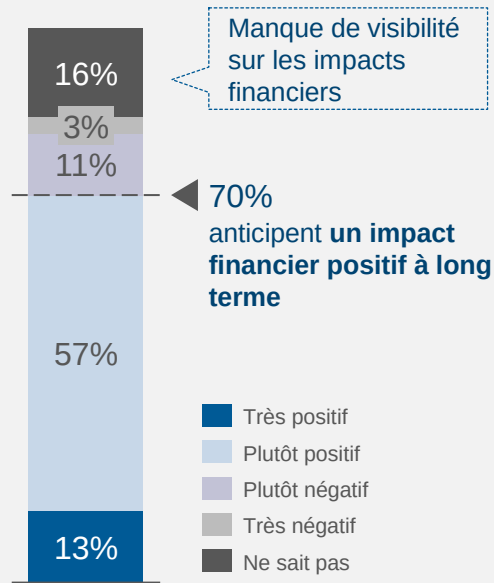
Contenu

- 1 Enjeux de l'étude
- 2 Résultats de l'étude**
 - Priorités des entreprises et état des lieux
 - Connaissance de la législation
 - Actions de mise en conformité
 - **Impacts anticipés**
 - Solutions envisagées
- 3 Recommandations

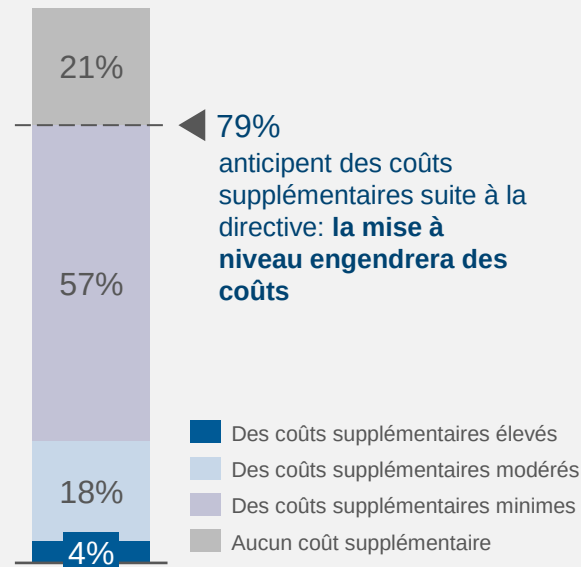
Malgré des impacts positifs attendus à long terme, 79% des entreprises anticipent des coûts additionnels et 25% craignent une perte de compétitivité

Estimation de l'impact financier

A long terme, quel est l'impact financier que vous anticipez de cette nouvelle directive européenne ?

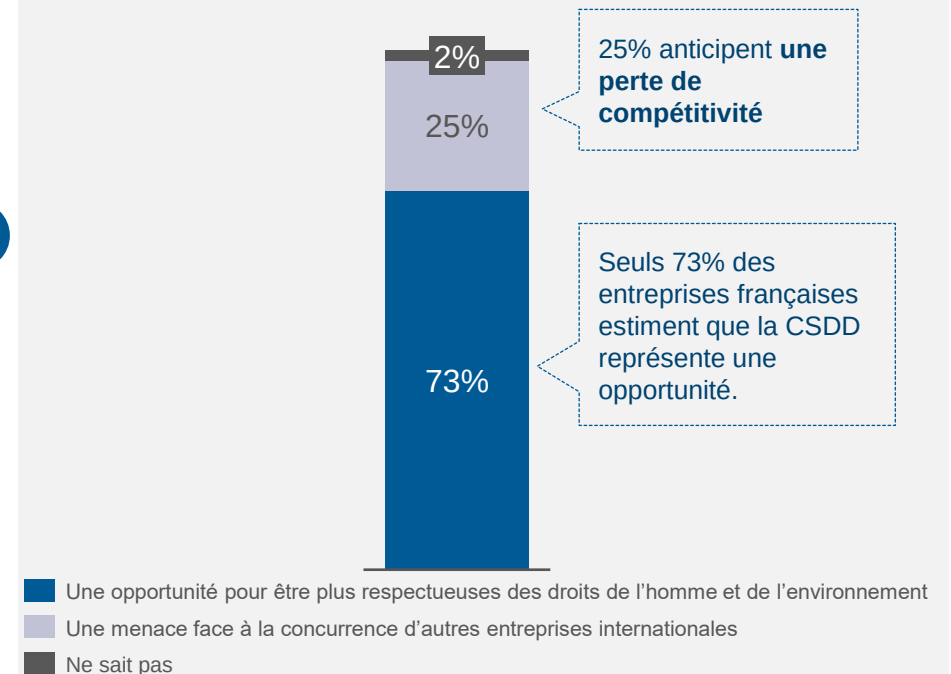


Pensez-vous que la mise en conformité suite à cette nouvelle directive européenne va générer pour votre entreprise ...



Perception de l'impact

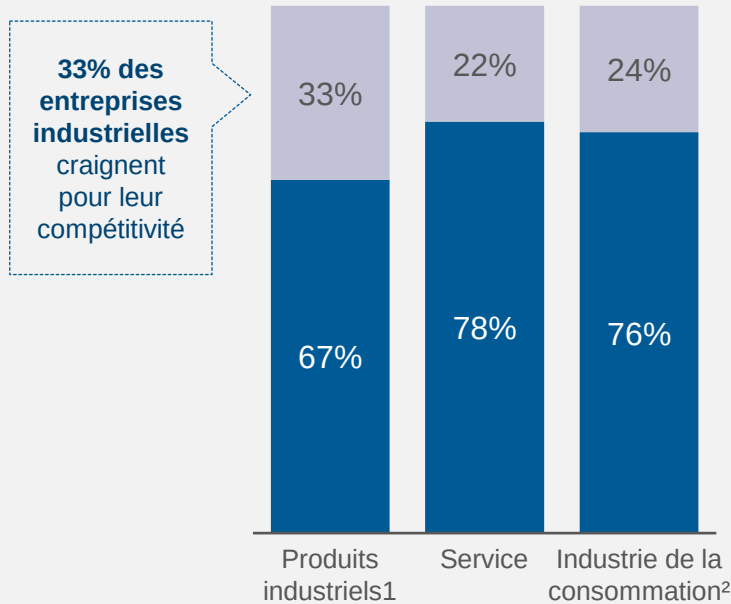
Pour votre entreprise, selon vous, cette nouvelle réglementation est plutôt ...



Les grandes entreprises anticipent un impact financier légèrement plus important que les ETI, et les industriels craignent pour leur compétitivité

Focus secteur

Pour votre entreprise, selon vous, cette nouvelle réglementation est plutôt ...

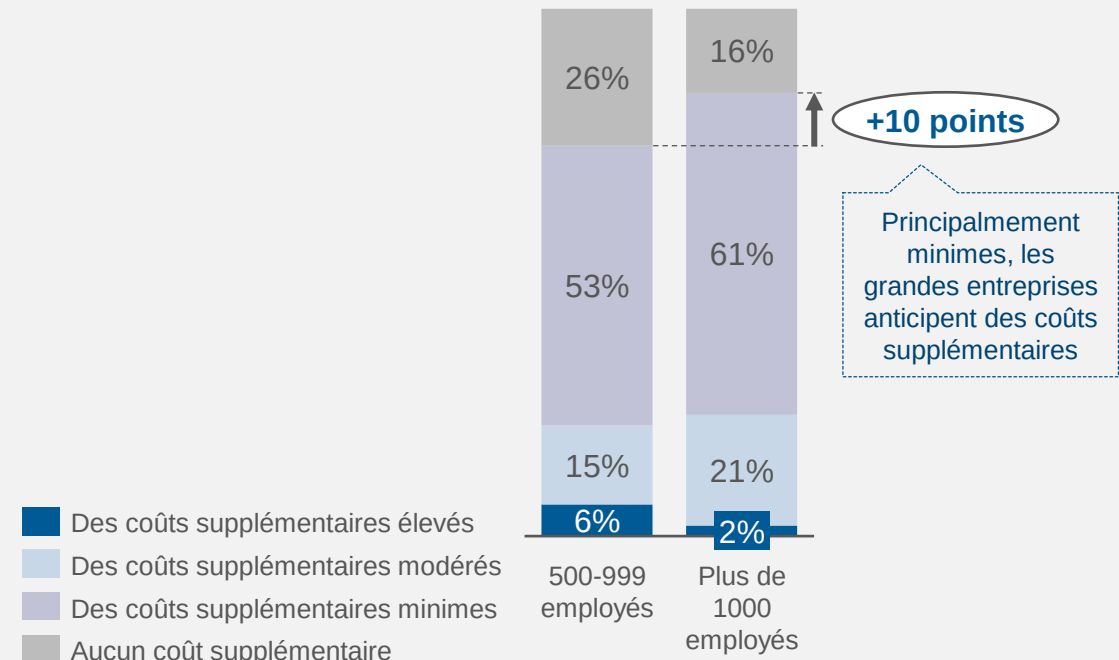


■ Une opportunité pour être plus respectueuses des droits de l'homme et de l'environnement
 ■ Une menace face à la concurrence d'autres entreprises internationales



Focus taille de l'entreprise

Pensez-vous que la mise en conformité suite à cette nouvelle directive européenne va générer pour votre entreprise ...



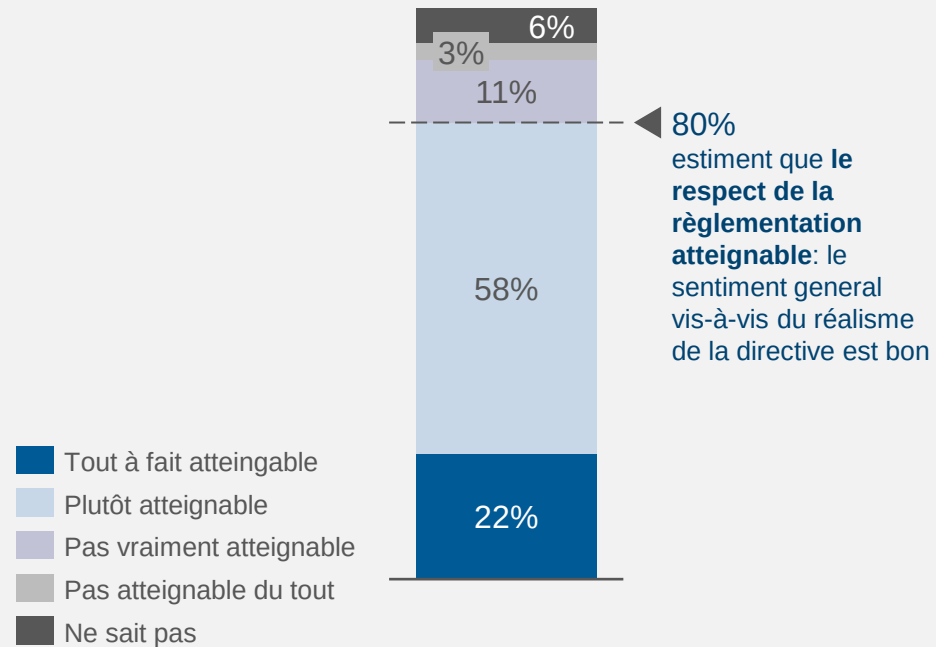
¹ y compris automobile, medtech, pharma

² y compris biens de consommation, commerce de détail, voyages et tourisme, télécommunications

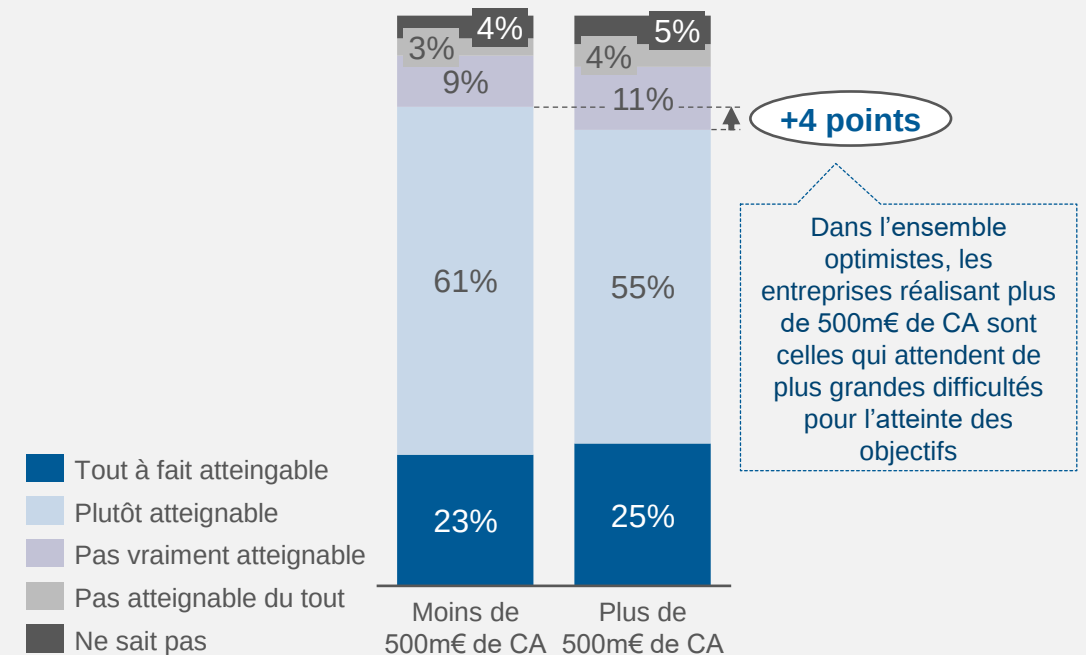
80% des entreprises sont confiantes vis à vis de l'atteinte des objectifs de la directive

Réalisme de la directive

Selon vous, respecter la réglementation sur le devoir de vigilance est pour votre entreprise, un objectif...



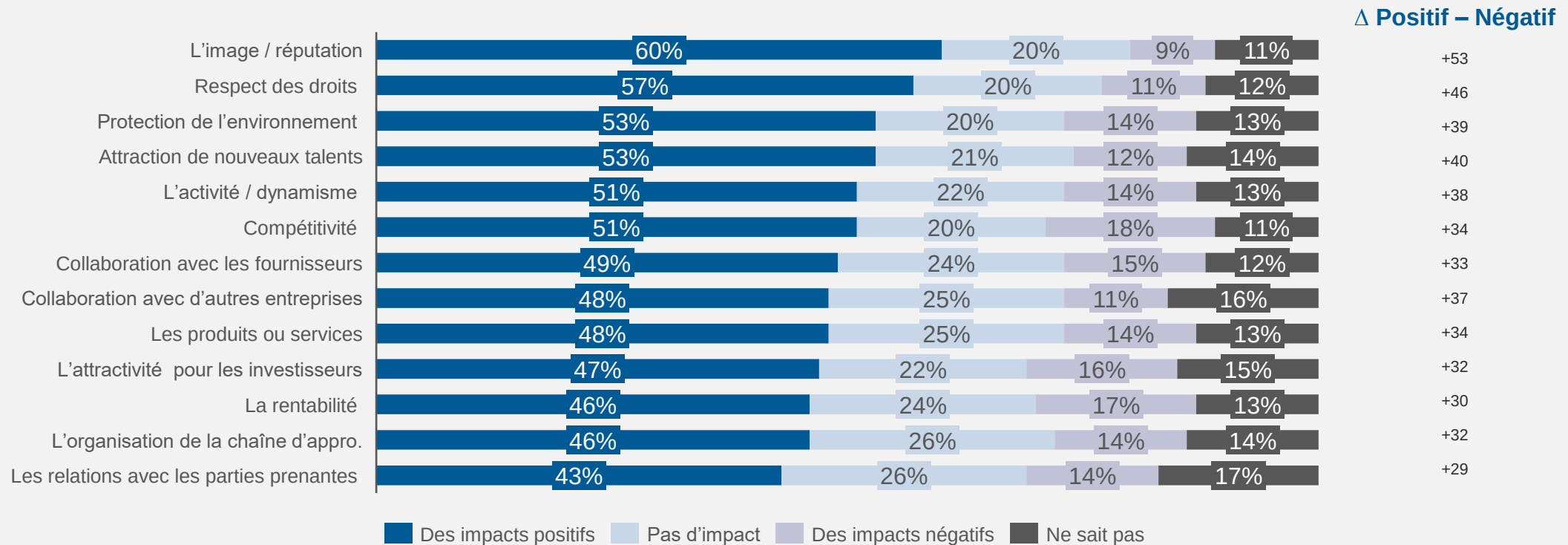
Focus: Chiffre d'affaires



Dans l'ensemble les entreprises anticipent un impact des réglementations plutôt positif, bien que beaucoup ne se prononcent pas

Impacts anticipés sur l'entreprise

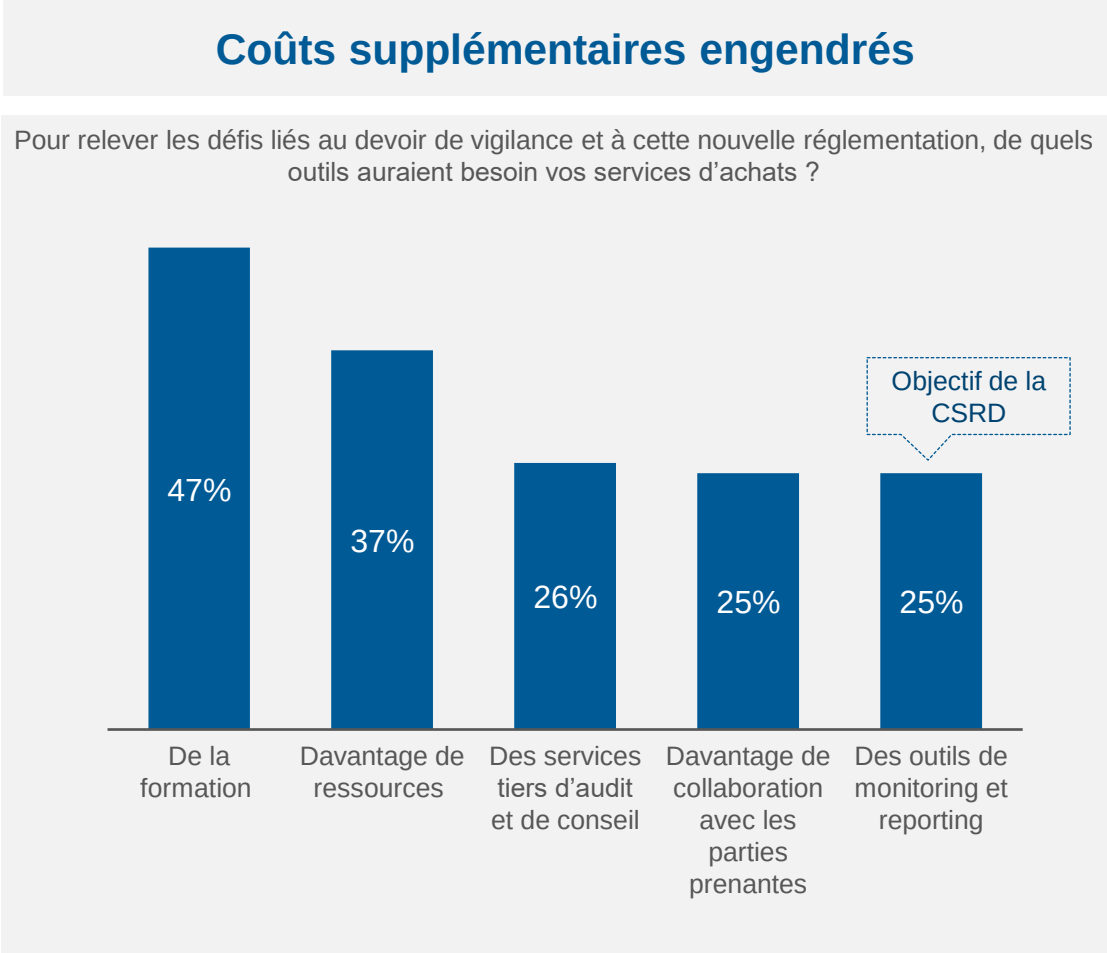
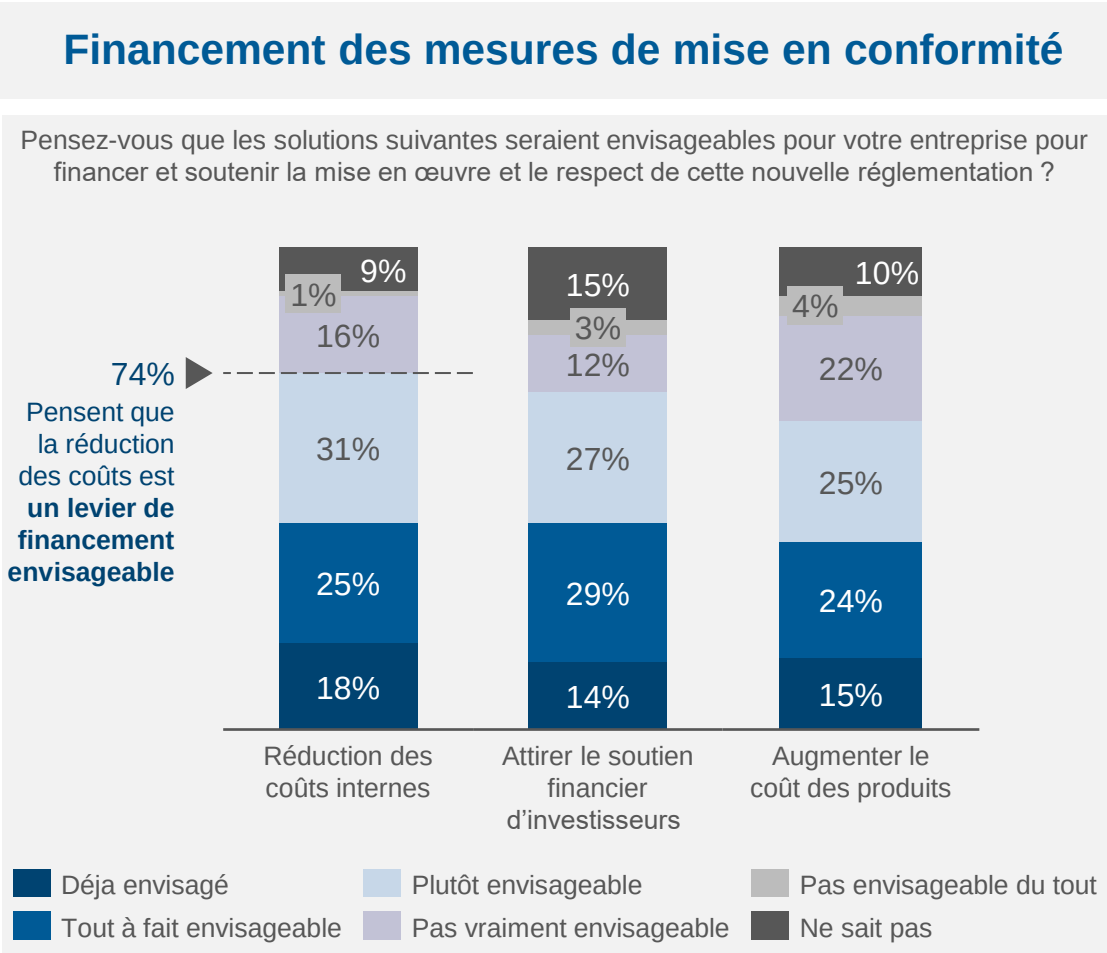
D'après vous, la mise en place d'une réglementation plus exigeante en matière de devoir de vigilance sur la chaîne d'approvisionnement aura-t-elle des impacts positifs, négatifs ou pas d'impact sur...



Contenu

- 1 Enjeux de l'étude
- 2 Résultats de l'étude**
 - Priorités des entreprises et état des lieux
 - Connaissance de la législation
 - Actions de mise en conformité
 - Impacts anticipés
 - **Solutions envisagées**
- 3 Recommandations

Dans leur mise en conformité, 47% des entreprises souhaitent se former et seules 25% considèrent les outils de monitoring pourtant clés



Contenu

- 1 Enjeux de l'étude
- 2 Résultats de l'étude
 - Priorités des entreprises et état des lieux
 - Connaissance de la législation
 - Actions de mise en conformité
 - Impacts anticipés
 - Solutions envisagées
- 3 Recommandations**



3. Recommandations

La CSDDD est l'opportunité pour les entreprises de gagner visibilité et contrôle sur leur supply chain à condition d'entreprendre des transformations stratégiques



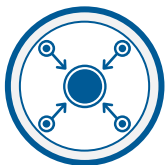
Mise en place d'un plan de performance

Pour réussir leur adaptation aux nouvelles mesures de la CSDDD, il est essentiel pour les entreprises d'élaborer un plan de performance transverse de manière proactive qui allie efficacement maîtrise des coûts, engagement RSE et résilience accrue



Initiatives proactives de la direction des achats

Pour s'assurer de ne pas être pénalisées par les nouvelles mesures, les directions achats doivent agir de manière autonome et proactive, en étant force d'initiative sur le sujet auprès de leur direction générale. Ce travail passe d'abord par la mise à jour des données achats, l'approfondissement de la connaissance de leur supply chain, et l'élaboration de leur matrice de double matérialité



Contrôle des données fournisseurs

En anticipation de la CSDDD, les entreprises doivent activement recueillir les données fournisseurs pour garantir leur aptitude à répondre aux critères de la CSDDD et adapter leurs stratégies en conséquence



Compatibilité avec la CSRD

Afin de minimiser les coûts et les efforts associés à la mise en conformité il est impératif pour les entreprises de veiller à ce que les mesures prises dans le cadre de la CSDDD soient directement compatibles avec les exigences de la CSRD

Your INVERTO Team



**Isabelle Pinto
Carradine**
Managing Director



Jean-Pierre Masson
Principal

Contact Details

Phone: +33 01 73152000

Email address: JPMasson@inverto.com



Center of Excellence
CLIMATE & SUSTAINABILITY

www.inverto.com